Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 038-200049815-20260826-26082609-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE **Arrondissement de La Tour du Pin** **Canton de Bourgoin-Jallieu** **En exercice : 11** **Présents : 10** **Pouvoirs : 0** **Membres excusé(es) ou absent(es) :** MARCHAND Marie-Pierre **Pour : 10** **Contre : 0** **Abstentions : 0** **OBJET** **Adhésion 2026 à l'Association « Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale » UNCCAS**	**Républ[illegible] Française** **COMMUNE D'ECLOSE-BADINIERES** **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMININISTRATION DU C.C.A.S.** **Délibération n°26/08.26/09** *Séance du 26 Août 2026* *Compte-rendu affiché le 02 septembre 2026* *Date de convocation : 19 août 2026* *Nombre de membres du Conseil d'administration du C.C.A.S. au jour de la séance :* *Le Maire et Président :* FROMENTOUX Cyril *Secrétaire de séance* : GAYAT Nathalie **Membres présents :** **Elus :** FROMENTOUX Cyril, CUSIN Cécile, VACHER Florence, GIRARD Tanguy, GAYAT Nathalie, BADIN-GIROUD Jérôme, **Membres hors conseil :** SARTIER Isabelle, BERGER Isabelle, NEMOZ-BILLET Eric, SOUMAILLE Claudine

Monsieur Cyril FROMENTOUX, le Président du CCAS explique à l'assemblée, que l'Union Nationale des Centre Communaux et intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS) est association loi 1901.

Les missions stratégiques de l'UNCCAS sont les suivantes :

- **Représenter, défendre et structurer le réseau** national des CCAS/CIAS.
- Accompagner les adhérents en leur apportant toute la **formation, l'aide technique et juridique** nécessaires au développement de leurs activités
- Valoriser et promouvoir l'action sociales publique au plan communal et intercommunal, en confortant des capacités **d'observation sociale, d'intervention et d'innovation** des CCAS/CIAS.
- Développer **l'échange d'expériences**, l'essaimage et la capitalisation de bonnes pratiques en matière d'action sociale locale et cela au plan national mais aussi européen.
- Dialoguer avec les représentants de l'Etat, les parlementaires, les administrations, les partenaires pour **adapter les dispositifs existants et alimenter le débat national** en matière de politiques sociales.

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS d'adhérer à cette association pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration,

DECIDE, d'adhérer à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) et de réglé la cotisation qui s'y rattache d'un montant de 73 € TTC à l'année 2026

ACCEPTE, de régler la somme totale de 73 € TTC à l'UNCCAS,

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 038-200049815-20260826-26082609-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Cyril FROMENTOUX
Le Président,

MAIRIE ECLOSE-BADINIERES (Isère)

Rendu exécutoire après envoi
en Sous-Préfecture le 27 août 2026